

**RAPPORT MINORITAIRE DE LA COMMISSION
DES FINANCES DU GRAND CONSEIL RELATIF AU PROJET DE BUDGET 2012**

Après mures réflexions, les commissaires socialistes estiment, en particulier au vu de l'évolution socio-économique rapide, utile à la clarté des débats de rassembler leurs amendements en un rapport de minorité faisant suite à celui présenté lors de l'EMPD no 1 qui mettait déjà en évidence un certain nombre de manques (notamment en terme de forces de travail) dans les services et prestations que l'Etat se doit d'offrir à ses habitant-e-s.

Si les commissaires socialistes signataires de ce rapport de minorité ne s'opposent pas à l'entrée en matière, ils estiment néanmoins que l'Etat doit prioritairement répondre à des besoins avérés auxquels la majorité du Gouvernement et du Parlement a, jusqu'ici, refusé de répondre en n'accordant pas les moyens pourtant nécessaires.

Considérant la bonne santé financière du canton et partant du principe reconnu selon lequel gouverner c'est prévoir, ce rapport de minorité se veut donc être le porteur des propositions que le groupe socialiste a retenues à l'issue de sa journée consacrée à l'étude de ce projet de budget. Il s'agit aujourd'hui d'aborder des temps plus difficiles en optimisant les capacités de l'Etat à préserver le lien social, en favorisant des conditions cadres améliorées pour les habitants (logement, mobilité, sécurité, conditions de travail) et en accompagnant de manière adéquate les changements énergétiques nécessaires.

Ces propositions et soutiens à certains amendements de nos alliés ne compromettent nullement la volonté gouvernementale d'avoir un budget bénéficiaire, notamment parce qu'un élément technique factuel permet de dégager un montant important couvrant largement les montants des amendements proposés.

Parmi les insuffisances signalées et souvent dénoncées depuis longtemps, une des plus criantes et des plus connues est sans doute la sous-dotation chronique, des effectifs policiers dans notre canton. Le courriel reçu ces derniers jours de la part de l'Association professionnelle des Gendarmes vaudois et du Syndicat de la Sûreté vaudoise met une fois encore en lumière ce problème lancinant. On évoquera aussi bien sûr la grave pénurie de logements appelant des mesures urgentes, ainsi que les retards très importants pris en matière de mobilité.

Chacune et chacun reconnaît les retards pris dans les investissements, tout en reconnaissant aussi les efforts qui semblent désormais être faits pour tenter de combler ces retards. Mais il ne s'agit pas de se contenter d'effets d'annonces. Tous les grands projets envisagés doivent être mieux accompagnés et pour cela, des moyens supplémentaires sont absolument indispensables. Nous proposons, avec nos amendements, de supprimer ou pour le moins de réduire quelques-uns des goulets d'étranglement que connaissent certains services, permettant ainsi d'accélérer des procédures dont la lenteur est unanimement dénoncée.

Ainsi, le groupe socialiste proposera des amendements dans les départements et services suivants:

DSE

105 Police cantonale

La commission des finances a rejeté, grâce à la voix prépondérante de son Président, un amendement Béatrice Métraux visant à doter la police cantonale de 20 postes supplémentaires.

Nous estimons que c'est en effet le minimum pour l'année 2012 et nous soutiendrons devant le plénum cet amendement qui sera à nouveau déposé par son auteure.

112 SFFN Conservation de la nature

3011 Effectif du personnel: + 1 ETP

Poste nécessaire à l'accompagnement des demandes en forte hausse du monde agricole pour suivre des démarches et programmes liés à l'agro-écologie et la biodiversité, notamment afin de travailler en réseau écologique.

113 SEVEN

3011 Effectif du personnel: + 2 ETP

Le Conseil d'Etat a annoncé qu'il désirait développer plus massivement les énergies renouvelables dans le cadre du plan de lutte contre la crise en allouant un montant de CHF 100 millions.

Afin de concrétiser tous les projets qui sont inventoriés depuis la décision du Conseil d'Etat, nous estimons indispensable d'étoffer ce service.

DFJC

231 Direction de l'enseignement postobligatoire

3652.341 Transition Ecole/Métiers (TEM): + CHF 400'000.-

Afin de soutenir au mieux les apprentis en difficulté, permettant ainsi d'éviter des ruptures de contrats d'apprentissage, nous proposons d'augmenter la subvention allouée à l'association TEM qui, si elle a déjà fait ses preuves, ne demande qu'à monter encore en puissance. Chaque franc investi dans cette structure se retrouve largement, dans la mesure où l'on évite ainsi à un grand nombre de jeunes de faire appel à des mesures d'aide beaucoup plus coûteuses. Cette augmentation équivaut à environ 4 ETP supplémentaires.

DINT

305 OTG

3011 + 4 ETP

Le projet de budget ne propose aucune augmentation de personnel, alors que l'EMPD (p. 37) que le GC vient d'adopter prévoit une augmentation de 1'725 (2011) à 2'009 dossiers (2012) !

A cette augmentation quantitative s'ajoute une augmentation qualitative avec des dossiers extrêmement complexes et sensibles. La modification légale, votée par le Grand Conseil demande le transfert des « cas lourds » de tuteurs privés à l'OTG. Pour faire face à ces responsabilités, l'augmentation de la dotation en personnel est nécessaire, ce qui permettrait par la même occasion de pérenniser des postes d'auxiliaires.

308 SPEN

3011 + 10 ETP d'agents de détention

La plupart des établissements pénitentiaires fonctionnent à flux tendu en ce qui concerne le personnel tandis que le nombre de détenus est à nouveau en hausse après une légère accalmie due à l'introduction de la nouvelle procédure pénale au 1^{er} janvier 2011. Cela signifie les plus extrêmes difficultés à gérer les absences de longue ou de courte durée et une sollicitation de tous les instants des agents de détention au risque de péjorer la qualité de leur engagement et de leurs relations avec les détenus et leurs collègues.

On note par ailleurs la perspective d'ouvrir plusieurs établissements à moyen terme : après le Simplon en 2012, il faut mentionner l'établissement pour mineurs des Léchaïres, l'extension de la Colonie et la nouvelle étape des Etablissements de la Plaine de l'Orbe. Cela signifie à terme l'engagement de plusieurs dizaines de collaborateurs qu'il faudra encadrer. Un engagement par volées successives permettrait une intégration plus harmonieuse des nouveaux collaborateurs et une meilleure transmission de ce qu'on peut appeler une culture d'entreprise.

DEC

52 Service de l'emploi

3658.2 + CHF 480'000.- (Contrôle des chantiers de la construction)

Au vu de la multiplicité, dans le Canton, des cas de dumping salarial et social révélés par la presse, le contrôle du respect des conditions de travail dans la construction se doit d'être davantage soutenu par l'Etat. Le rapport d'activité 2010 de la commission de contrôle des chantiers de la construction dans le canton de Vaud fait état d'un taux d'env. 80% de fraude (tous types: salaires, assurances sociales, etc...) sur l'ensemble des contrôles effectués.

C'est pour ces raisons que nous proposons de renforcer le soutien à cette Commission de contrôle par un amendement qui permettrait l'engagement de 4 inspecteurs supplémentaires. Nonobstant une augmentation de la participation financière étatique, il va de soi que la minorité souhaite maintenir la mission de contrôle aux partenaires sociaux uniquement. Partenaires sociaux dont le professionnalisme et l'efficacité ont été à de multiples reprises confirmés.

3668.1

Seule la moitié des économies effectuées par rapport au budget 2011 ont été attribuées au DSAS. Si l'on peut accepter ce transfert en faveur des mesures d'insertion sociale, il faut maintenir les moyens pour les mesures d'insertion professionnelle, tout particulièrement en période de crise. Constatant que les montants dévolus au SDE pour cette mission diminuent depuis un certain temps, nous proposons donc de suivre l'amendement du rapport de minorité 1 permettant de doter ce service des moyens supplémentaires nécessaires à une politique d'insertion professionnelle la plus performante possible.

A noter que cette charge est prise en charge pour 50% via la facture sociale (52.4528)

57 Service du développement territorial

3011 + 4 ETP

Considérant:

- les retards importants dans l'examen de dossiers alors qu'il y a urgence à densifier
- que les projets liés aux agglomérations sont dans leur phase cruciale de réalisation et qu'il est essentiel de ne pas enregistrer de retards supplémentaires
- que le SDT a engagé des forces supplémentaires temporairement pour endiguer les retards dans le traitement des dossiers hors zones constructibles et que ces postes ne sont pas renouvelés en 2012
- que le SELT a développé un "Objectif logement" et qu'il il faut lui donner les moyens de le réaliser
- que de nombreuses communes sont engagées dans des révisions de PGA, de plan directeur régional, communal, de Plan Partiel d'affectation en vue de réaliser les projets (existants) de logements et d'implantation d'entreprises

il nous paraît fondamental de ne pas réduire les forces de travail dans ce secteur stratégique, mais au contraire de les renforcer. Il est en effet crucial pour le développement harmonieux du canton de ne pas freiner, par manque de ressources internes, la réalisation de projets majeurs pour l'avenir de notre canton et de sa population..

DINF

66 Service de la mobilité

3011 + 2 ETP

Alors que nombreux projets de développement des transports publics sont actuellement lancés ou envisagés, le service de la mobilité nous paraît très largement sous doté. Les 1,2 ETP supplémentaires inscrits au budget 2012 sont insuffisants à nos yeux pour répondre aux défis qui attendent le canton dans ce domaine. On constate par exemple que les régions périphériques manquent de soutien de ce service, par manque de temps surtout.

DFIRE

706 Service du personnel de l'Etat de Vaud

3011.4 – CHF 42'322'200

Dans son projet de budget 2012, le Conseil d'Etat a prévu une somme de CHF 42'322'200.- au titre de réserve pour l'indexation des salaires des collaborateurs.

L'évolution de la conjoncture actuelle a fait que l'évolution des prix s'est inscrite à la baisse ces derniers mois. Le relevé d'octobre, qui fait référence dans la politique salariale du canton, établit l'évolution de l'indice à - 0,1% sur une année, ce qui a amené le Conseil d'Etat à prendre le 23 novembre une décision de non-indexation des salaires pour l'année 2012. La décision du Conseil d'Etat lui appartient, et le Grand Conseil n'a pas la compétence d'en changer.

Il en va donc de la sincérité du budget, dès le moment où la décision du Conseil d'Etat est connue, que de supprimer cette charge dont on est certain qu'elle ne se réalisera pas.

Conclusion:

En résumé, les amendements présentés dans ce rapport de minorité, pour ce qui est de la partie « augmentation des dépenses » engendreraient une augmentation des dépenses qu'on peut chiffrer à quelque CHF 7,5 millions.

Mais l'amendement au DFIRE (SPEV), incontournable au nom du principe de « sincérité du budget » réduit, quant à lui, les charges de CHF 42'322'200.-

Tout en permettant d'améliorer sensiblement le fonctionnement de l'Etat, c'est donc une amélioration nette du résultat d'environ CHF 35 millions que vous propose ce rapport de minorité, faisant ainsi passer le bénéfice à CHF 50 millions.

Gland, le 30 novembre 2011

Le rapporteur :
(signé) *Jean-Michel Favez*

Mmes Fabienne Freymond Cantone, Monique Weber-Jobé et M. Philippe Randin ont cosigné ce rapport.